

TOUFFLERS

Bulletin Municipal

JANVIER
2025



LE MOT DU MAIRE

Chères Toufflersoises, chers Toufflersoises,

Mon équipe municipale et moi-même, vous présentons **nos meilleurs vœux** pour cette nouvelle année 2025. Qu'elle vous apporte beaucoup de **joie** et qu'elle préserve votre **santé**.

Les crises qui se sont succédées sur ce mandat municipal (Covid, guerres en Europe, forte augmentation du coût des énergies, inflation sur les services et denrées alimentaires, baisse du pouvoir d'achat, transferts de charges financières de l'État sur les mairies de plus en plus nombreux, diminution des recettes municipales avec la baisse des subventions de l'État), n'ont pas altéré la **convivialité et bien-vivre ensemble** dans notre belle commune de Toufflers.

Malgré toutes ces crises, mon équipe municipale a réussi une nouvelle fois, au cours de l'année 2024 écoulée, à **protéger votre pouvoir d'achat**.

Le bon fonctionnement des services et des animations, a été garanti **sans augmentation des impôts communaux pour la 11ème année consécutive**, sans levée de nouveaux emprunts, tout en investissant pour votre avenir et en diminuant l'endettement antérieur.

L'année 2025 va nous apporter de bonnes nouvelles dont en voici quelques exemples :

- Les bus doubles articulés seront supprimés à partir du 1er septembre prochain, au profit de simples bus.
- Des créneaux horaires supplémentaires, matin et soir, seront apportés pour la ligne Express 60E vers le métro les Pres à partir du 1er septembre prochain également.
- Des feux tricolores seront installés au carrefour des rues des Déportés, de Néchin et Henri Pouchain au printemps prochain. Une réunion publique se tiendra prochainement pour en informer plus précisément les riverains avant l'installation. La MEL a enfin accepté notre demande persistante depuis plus de 2 ans pour apporter plus de sécurité routière.
- Une nouvelle signalisation lumineuse bleue scintillante, incrustée au sol, sera installée dès le début d'année, sur chaque passage piétons de nos principales artères, de manière à apporter une sécurisation supplémentaire des traversées piétonnes de rues.

TOUS ENSEMBLE, gardons l'espoir d'une année 2025 positive pour chacune et chacun d'entre nous, et ensemble faisons en sorte qu'elle le soit. **Vous êtes cordialement invités à venir assister à la CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE, le dimanche 5 janvier prochain à 10h30 au restaurant scolaire.**

BELLE et HEUREUSE ANNÉE 2025.



Alain GONCE
Maire de TOUFFLERS

Mon agenda

- 5 janvier :** Vœux du Maire
- 15 janvier :** Passage de la balayeuse
- 25 janvier :** Comité des quartiers
- 29 janvier :** Conseil municipal
- 1^{er} février :** Repair café

BUREAU DES SERVICES

24 janvier
Permanence de la mutuelle santé
citoyenne de 9h à 12h en Mairie
Rendez-vous au 03.20.55.97.01

6 février
Permanence de l'assistante sociale
de 14h00 à 16h00 en Mairie

Le bus France Services sera sur
Forest-sur-Marque le jeudi 23
janvier.

Vous avez besoin d'une aide
administrative, ou de faire une
démarche par informatique ?

**Le bureau des services de
Toufflers peut vous aider.
Prenez rendez-vous au
03.20.75.27.71**

DÉCÈS

Monsieur Jacques LIETANIE 90 ans ;
Monsieur Jean-Pierre DUFERMONT
68 ans ; Monsieur Freddy SYMOENS
73 ans

Toutes les
informations sur
l'application

ma Ville
connectée access

Alain GONCE, Maire de Toufflers,
le Conseil Municipal
& le Personnel Municipal

vous invitent à la

Cérémonie des Vœux

**DIMANCHE 5 JANVIER 2025
à 10h30**

au Restaurant Scolaire, 5 rue des Champs

ASSISTANT MATERNEL

Pourquoi pas toi ?!

Viens échanger sur
un métier passion

Mardi 21 janvier

A partir de 18h !

Pôle ECLAT -
Willems

Square Eugène Thomas

Avec la participation et / ou
le soutien de :



INFOS ASSOCIATION

Il y a vingt cinq ans était créée, à Lys Lez Lannoy, l'association Moto Evasion. Mais après quelques années d'activité, une certaine monotonie s'est installée parmi quelques uns de ses membres au point de voir se pointer le risque de la dissolution.



C'est alors que des membres fidèles et dévoués ont pris l'initiative de prendre en main les destinées de cette association et d'en transférer le siège à Toufflers.

Moto Evasion compte actuellement 17 adhérents dont 2 femmes, tous animés par la passion de la moto quelque soit le modèle, la cylindrée ou la marque. Originaires de Toufflers, Watrelos, Leers, Bondues, Saint-Amand, Sequedin et Camphin en Pévèle leur âge s'échelonne de 22 à 74 ans. Moto Evasion n'est pas un club sportif de compétition mais plutôt une association privilégiant la pratique de la moto pour les loisirs, les découvertes culturelles et historiques ou les actions caritatives à l'image du Téléthon ou de Ludopital.

Intransigeants sur le respect du code de la route ainsi que l'entretien strict de leurs engins et adeptes de la conduite douce respectueuse de l'environnement, les motards de Moto Evasion organisent régulièrement des road trip. Cette pratique leur permet de raffermir leurs liens réciproques de convivialité, de consolider leur esprit d'entraide et de fédérer autour d'objectifs partagés. Dans ce cadre, ils ont eu occasion de partir à la découverte de plusieurs régions aussi bien en France qu'à l'étranger et notamment à Lotte en Allemagne pérennisant ainsi une amitié de longue date.

Si vous voulez adhérer à Moto Evasion téléphonez au 06.72.27.63.66 ou adressez un mail à mcmotoevasion@gmail.com



ETAT-CIVIL

En 2024, le bilan de l'activité du service de l'Etat Civil de notre commune s'établit comme suit :

- 29 Naissances et 3 baptêmes Républicains
- 11 Pacs et 13 mariages
- 3 Noces d'or (50 ans mariage)
- 43 Décès

Le dernier rapport de l'INSEE, reçu le 18 décembre dernier, estime la population totale de Toufflers à **3999 habitants**.

Cette estimation ne prend pas encore en compte les **136 nouveaux habitants** de la résidence des Clairières.

RETOUR SUR HALLOWEEN

Le 31 octobre 2024, dès le milieu de l'après-midi, une certaine effervescence s'est emparée des rues de Toufflers. Cela a commencé aux abords de la Mairie où des enfants se dirigeaient par petits groupes vers la salle où des maquilleuses les attendaient pour transformer leur visage en sorcière, princesse, fantôme, vampire ou zombie..... Il faut reconnaître qu'elles n'ont pas chômé.

Dans les rues des enfants déguisés, accompagnés de leurs parents pour les plus petits, déambulaient à la recherche des fenêtres et portes de maison ou des vitrines de magasin qui arboraient la fameuse citrouille signalant que des bonbons et des surprises les y attendaient.



Certains habitants n'ont pas lésiné sur les décorations pour faire plaisir et souvent créer des frissons inattendus surtout lorsque des créatures effrayantes paraissaient plus vraies que vraies.

Cette journée s'est achevée au restaurant scolaire où la Compagnie Tino Valentino a présenté son spectacle « La rentrée des sorcières » à laquelle ont assisté plus de deux cent cinquante personnes ravies et émerveillées.

MERCI aux habitants, aux commerçants et aux bénévoles qui ont contribué au succès de ces moments de convivialité qui renforcent le lien social.



RESPECT, BON SENS et CIVISME à TOUFLERS

Brûlage des déchets à l'air libre, c'est interdit pour toute la région !

Il faut les porter en déchèteries ou mieux les composter

Pourquoi c'est interdit ? En effet leurs combustions amènent des quantités importantes de polluants dans l'air : particules, hydrocarbures, monoxyde de carbone, dioxine ... Sans parler des troubles pour le voisinage : odeurs et des risques pour la sécurité (incendies, brûlures), la santé ou la salubrité !

Plantations (haies, arbres, arbustes ...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et des plantations dans votre terrain. toutefois des règles de distance sont à respecter à proximité des limites.

Distance par rapport au voisin ou des voies publiques :

Cela dépendra de la hauteur de votre plantation. Lorsque la hauteur est de deux mètres ou moins pas de plantation à moins de 0.5 m de la limite. Lorsque la hauteur est de plus de deux mètres pas de plantation à moins de deux mètres de la limite.

Concrètement à moins de 0.5 mètre pas de plantation, entre 0.5 mètre et 2 mètre la hauteur ne dépasse pas deux mètres (art 671 du code civil). Les règles ci-dessus s'appliquent aussi pour les arbres. Il en découle que tout arbre planté à plus de 2 mètres de la limite séparative n'est pas frappé par une limitation de hauteur sur le plan légal, sauf préjudice démontré (perte d'ensoleillement, accumulation problématique de feuilles sur les toits par exemple).

Attention : l'accumulation prolongée, au pied des arbres ou des haies, de branchages ou de feuilles peut entraîner l'apparition des nuisibles tels que les rats ou de maladies des végétaux.

Entretien

La coupe des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité. Ainsi, si les branches d'un arbre dépassent sur votre propriété, vous pouvez demander l'élagage des branches, mais en aucun cas vous ne pouvez le faire de vous-mêmes (article 673 du code civil auquel on peut déroger d'un commun accord entre les deux voisins).

Si des racines ou des ronces empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.

Vous pouvez détruire la plantation mitoyenne jusqu'à la limite de votre propriété, à la condition de construire un mur sur cette limite après obtention d'un permis de construire ou d'une autorisation de travaux.

Cueillette

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui déborde sur votre propriété



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du 4 décembre dernier a décidé d'autoriser Monsieur de Maire à :

- Verser une aide de 1000€ aux victimes des inondations en Espagne en relation avec le secours populaire.
- Verser une subvention pour les aides aux activités sportives et culturelles
- Accepter l'aide du fond de concours de la MEL « transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal » pour l'éclairage public de la rue de la Festingue
- Mettre le tableau des effectifs des emplois permanents à jour
- Créer les emplois non permanents pour les animations des centres de loisirs
- Modifier le règlement local de publicité intercommunal
- Procéder à des modifications au budget 2024
- Fixer le loyer du local au 25 rue de Roubaix
- Mettre en location ou en vente la maison du 6 rue des champs
- Signer le renouvellement de la convention de police municipale mutualisée
- Signer le renouvellement de la coordination de la police mutualisée et des forces de sécurité de l'État

FÉLICITATIONS

Le club de Jiu Jit Su a envoyé 5 athlètes au championnat de France qui s'est déroulé à Verquin et y ont **remporté 4 médailles d'or**.

FÉLICITATIONS aux jeunes, Keylian, Iliana, Declan et Virgile, qui font briller notre commune ! Ces très belles réussites sont le fruit d'un engagement quotidien, de ténacité et d'exemplarité. FÉLICITATIONS également aux entraîneurs pour ces résultats qui couronnent leur travail.



JOYEUX ANNIVERSAIRE

Le vendredi 13 décembre dernier, Mme HONORE a fêté ses 107 ans entourée de sa famille.



ATTENTION TRAVAUX



Courant janvier 2025, de gros travaux de remplacement des canalisations de gaz doivent être entrepris **rue de Lys, rue des Primevères, impasse et allée du Lion d'Or**. La circulation va être fortement réduite.

Merci de votre patience et de votre vigilance aux abords de ces travaux.

PERMIS DE CONDUIRE

Vous pouvez dès à présent remplacer votre permis de conduire rose cartonné par le nouveau modèle.

Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné » est valable jusqu'au 19 janvier 2033. Vous pouvez cependant demander son remplacement dès maintenant par le nouveau modèle au format carte de crédit. Cela pourrait notamment vous éviter d'être confronté, à l'approche de l'échéance, à un engorgement des services dédiés à cette tâche.

Pour remplacer votre permis de conduire cartonné par le modèle « carte de crédit », vous devez en faire la demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Lors de votre demande de remplacement de votre permis de conduire, vous devez transmettre au format numérique :



- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans, passeport biométrique valide ou périmé depuis moins de 5 ans...);
- un justificatif de domicile (une facture datant de moins de 6 mois, d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe ou mobile, un avis d'imposition ou de non-imposition, une quittance de loyer...);
- une photo-signature numérique (il s'agit d'une photographie qui comprend également une représentation numérique de votre signature, et qui est réalisée dans un photomaton agréé par l'Agence nationale des titres sécurisés ou auprès d'un photographe professionnel lui aussi agréé par l'ANTS). Si vous souhaitez envoyer une photo d'identité au format papier, il vous est proposé à la fin de la démarche de télécharger puis d'envoyer un formulaire de dépôt photo signature ;
- le permis « rose cartonné » à remplacer (même s'il ne sera plus valide, vous ne serez pas tenu de le restituer lorsque vous aurez reçu votre nouveau titre au format « carte de crédit ») ; si nécessaire, un formulaire Cerfa d'avis médical lorsque votre titre de conduite l'exige.

La démarche est gratuite, si on excepte les frais engagés pour réaliser la photo d'identité.

Prochain rendez-vous
du

Comité
de quartier



TOUFLERS

RESTAURANT SCOLAIRE, entrée rue de l'Eglise

Ce rendez-vous permet aux habitants désireux de partager leurs idées de le faire tout simplement auprès des élus, mais également de s'associer aux projets de la commune avec toutes les informations nécessaires pour comprendre les besoins des Toufflersois et Toufflersoises.

Rendez-vous le samedi 25 janvier de 10h00 à 12h00 à la Chênaie

RÉCUPÉRATION DES SAPINS



Comme chaque année nous vous proposons de récupérer votre sapin naturel après les fêtes. Vous pourrez le déposer du 4 au 13 janvier dans l'espace de dépôt situé sur le parking des ateliers municipaux, 1 Rue du Trieu du Quesnoy. Merci de retirer les décorations et les emballages.

ÉLAGAGE

Jusqu'en mars 2025, RTE groupe Maintenance Réseaux Flandre-Hainaut va entreprendre des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de la ligne à haute tension. Vous pouvez contacter la société ARBOR Paysage au 06.10.70.37.87 si vous êtes concerné par ces travaux dans votre jardin.

ÉCONOMIE LOCALE

Madame Iwona ANSART, Conseillère en Naturopathie, Spécialiste des maladies articulaires, s'est installée au Centre de Thérapie Naturelle de Toufflers, sis 1 **rue des Ecoles**. Au départ, rien ne prédestinait cette Toufflersoise autodidacte à exercer ce métier. C'est à partir de son expérience personnelle et après une solide formation dans une école de naturopathie ADN Formations qu'elle a décidé de prendre soin de sa santé puis de faire bénéficier les autres de son savoir et de son expérience.



La naturopathie est une pratique curative et préventive pour apprendre aux gens à rester en bonne santé. Il faut, toutefois, savoir que la naturopathie ne soigne pas les symptômes mais recherche les causes de la pathologie. Axée sur la guérison naturelle, cette pratique de soin non conventionnelle propose des outils simples à mettre en place pour aider la personne à rééquilibrer son corps et arriver à l'auto-guérison. Le naturopathe intervient sur l'alimentation et l'hygiène de vie ainsi que sur la micro-nutrition : la prise de vitamines et minéraux. Selon les situations, il recourt à la phytothérapie ou l'emploi de plantes et leurs extraits et également à l'aromathérapie avec l'utilisation très encadrée des huiles essentielles.



Il est indispensable sinon primordial de retenir que la naturopathie est un complément à la médecine moderne mais n'a pas vocation à la remplacer. Le naturopathe n'est pas un médecin. C'est un éducateur de santé qui vous accompagne pour mieux comprendre votre corps et optimiser votre vitalité.

Pour de plus amples informations consultez les pages facebook et Instagram de Madame Iwona ANSART : iwonanaturopathie ainsi que le site de CTN de Toufflers. La prise de rendez-vous se fait au 06 51 18 74 87.

SOIRÉE CABARET

Le **samedi 23 novembre** dernier, le **restaurant scolaire s'est transformé en cabaret le temps d'une soirée**. Dès l'accueil, il était perceptible que tout avait été préparé avec minutie pour une grande soirée avec tapis rouge à l'entrée, décorations, nappes brodées sur les tables, lumière tamisée, ambiance feutrée et service aux petits soins. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'y assister, votre bulletin vous en fait le résumé ci-après.



Amandine à la voix mélodieuse et Martial le virtuose guitariste, qui l'accompagnait, ont su faire patienter les quelques 250 spectateurs avant que le maître de cérémonie Stéphane Hardy ne donne le coup d'envoi de ce spectacle de plus de quatre heures. Les tableaux, qui se sont succédé, ont séduit et conquis l'assistance.



La troupe Cockt'elles a émerveillé non seulement par son talent mais également par ses chorégraphies et ses costumes. La chanteuse Dany Rossie a confirmé tous les commentaires élogieux de ceux qui ont eu le plaisir de l'avoir déjà vu se produire sur scène. Corinne Lallement, la sosie d'Annie Cordy, aux tenues élégantes et parfois excentriques, a permis à beaucoup de se replonger dans l'ambiance musicale des années 60-70.

Le jeune humoriste Valou venu de Tournai a multiplié les échanges avec le public pour rendre ses échanges plus attrayants. Jean-Frédéric (JF) le magicien en a laissé plus d'un bouche bée par ses tours de magie déroutants et fascinants.

Par ailleurs, l'assistance a été bluffée par la dextérité du fabuleux artiste brésilien Roy Neves. Ses coups de pinceau que la plupart des spectateurs croyaient anarchiques, désordonnés et brouillons, ont fini par laisser apparaître deux magnifiques portraits. Lorsque Benoît Juillet a traversé la salle, la guitare à la main, entonnant les premières paroles de « Love me tender », l'auditoire, comme envoûté, s'est instantanément levé pour saluer l'Artiste.

Les spectateurs en fins connaisseurs sont restés debout durant son récital, applaudissant à tout rompre et chantant à l'unisson les reprises de « Toute la musique que j'aime, Place des grands hommes, Bella ciao et la Goffa ». Il faut reconnaître que par son talent et sa maîtrise Benoit a su enflammer la salle.

La soirée s'est achevée par une standing ovation du public faite aux artistes, aux techniciens, aux bénévoles de Toufflers en fête et aux élus de la majorité comme toujours les seuls présents avec à leur tête Monsieur le Maire.

L'interrogation qui revenait sur toutes les lèvres des spectateurs ravis et enthousiastes était :

C'est quand la prochaine édition ?



DON DU SANG

La prochaine collecte de sang à Toufflers aura lieu le **mercredi 29 janvier de 15h00 à 19h00 au restaurant scolaire face à l'église**.

Profitez de la nouvelle année pour tendre votre bras afin de récupérer ce sang si précieux et indispensable afin de soigner et guérir un nombre important de personnes en attente de soins parfois vitaux. Il ne faut pas venir à jeun et être âgé de 18 ans. Ce n'est pas douloureux et ne demande qu'une demie heure pour le prélèvement. Un médecin vous accordera un petit rendez-vous et une infirmière accomplira ce geste pour obtenir une poche de sang total.

Pensez qu'un jour vous pourriez en avoir besoin. Des bénévoles de l'amicale pour le don de sang seront présents pour vous informer sur le bienfait de cet acte de générosité. Veuillez à prendre au préalable rendez-vous avec l'établissement Français Hauts-de-France pour réserver votre place et éviter une attente <https://dondesang.efs.santé>

Par ailleurs, l'amicale vous invite à son assemblée générale qui est prévue le dimanche 26 janvier à 10h00 à la Chênaie, 32 rue de Lys à Toufflers. Un grand merci pour votre présence à ces événements .

MARCHÉ

Un nouveau poissonnier va arriver mi-janvier sur le marché du samedi matin. N'hésitez pas à lui réserver un bon accueil comme nous savons le faire pour nos commerçants à Toufflers.



NOCES D'OR

Au cours de la matinée du samedi 7 décembre, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir en mairie Mr et Mme VERCRUYSSSE VERRIEST à l'occasion de leur 50 ans de mariage. Leurs enfants et petits enfants, la famille et de très nombreux amis étaient venus afin de fêter dignement ce joyeux anniversaire.

Après un discours retraçant la vie du couple, Monsieur l'Adjoint au Maire leur a remis une composition florale offerte par la municipalité ainsi qu'un parchemin de leur acte de mariage. C'est dans une ambiance sympathique que le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

ATTENTION PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit et considéré comme gênant dans les rues suivantes le **mercredi 15 janvier 2025 de 8h00 à 16h30** :

- > Rue de Verdun
- > Rue Henri Pouchain
- > Rue du Nouveau Monde
- > Rue de Néchin
- > Rue des Cytises
- > Rue des Deux Nations
- > Rue du Voisinage
- > Rue de Roubaix
- > Rue des Déportés
- > Rue des Sorbiers
- > Allée des Aubépines
- > Rue du Château de Wasmes.
- > Rue de Willems
- > Rue des Champs
- > Chemin Mitoyen
- > Allée du Meunier
- > Rue de l'Eglise

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Fin décembre, 8 enfants de chaque école ont été nouvellement élus au conseil municipal des jeunes.

A l'école St Pierre, sur la photo de gauche, les élus sont : Elle, Louis et Elliot.

A l'école Prévert, sur la photo de droite, les élus sont : Ely, Clément, Léni, Louise et Lucas. (2 enfants étaient malades le jour de la photo)

Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe du conseil municipal des jeunes.



PLANTATIONS

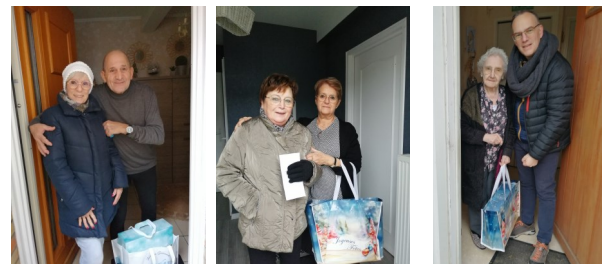


Le samedi 7 décembre, l'association **Cœur de Terre** a pu participer activement au maintien de l'aménagement du chemin situé rue des Champs. Malgré une météo peu clémente, plusieurs membres de l'association ont planté quelques arbustes supplémentaires en remplacement de certains qui n'avaient pas passé l'hiver précédent.

Une belle initiative pour notre biodiversité. Si vous souhaitez adhérer à l'association ou pour tout renseignement, adressez un mail à coeurdt@gmail.fr.

DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS

Le samedi 14 décembre dernier, les élus et membres du CCAS ont distribué aux aînés de la commune le colis de Noël très fourni en divers aliments festifs, une coquille et une lettre écrite par les enfants des écoles.



Beaucoup de remerciements et de compliments de leur part ont été adressés à la Mairie pour ce qui est fait au quotidien pour leur bien-être. Merci à eux pour leur accueil et les échanges que les élus ont pu avoir lors de cette distribution.



ENSEMBLE POUR AGIR

<<>> TOUS NOS VŒUX DE SANTÉ POUR 2025 <<>>

Au revoir 2024 ! Que cette année fût riche en animations, en projets, en réalisations, en rencontres et en fraternité sur notre commune.

L'année 2025 va marquer un tournant pour notre commune avec la création du city stade demandé depuis de longues années par les jeunes, la mise en sécurité de la rue des Déportés et de Néchin réclamée par vos élus auprès de la MEL. Le travail, l'attachement aux dossiers et la persévérance vont porter leurs fruits. Nous serons ravis de partager avec vous ces réalisations durant l'année.

Toute l'équipe d'ENSEMBLE POUR AGIR vous souhaite une très belle année 2025, pleine de projets familiaux et professionnels et une excellente santé.

Nous vous invitons à nous retrouver le DIMANCHE 5 JANVIER à partir de 10h30 au restaurant scolaire pour faire le bilan de 2024 et célébrer cette nouvelle année 2025.

Ne gardez pas les idées pour vous, venez les partager avec nous !

Alain Gonce au 06 79 29 00 13 & Jérôme Larzul au 07 68 27 10 51

TOUFLERS AVENIR

Chers Toufflersois et Toufflersoises,

En ce début d'année 2025, Toufflers Avenir souhaite vous adresser ses vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la sérénité et de l'espoir.

Nous proposons les meilleures solutions en incitant la majorité à les appliquer le plus rapidement possible. Ensemble nous pouvons les convaincre de rendre notre commune plus sûre. Ensemble nous pouvons les convaincre de rendre notre commune plus attractive. Ensemble nous pouvons les convaincre de préserver l'environnement et l'identité de notre commune.

Mail : toufflersavenir@gmail.com / Téléphone : 0766083570

Facebook « Toufflers Avenir »

Pour l'équipe Toufflers Avenir